

***DISCOURS DU PAPE JEAN XXIII
AU PRÉSIDENT DU DAHOMEY,
M. HUBERT MAGA****

Mardi 25 septembre 1962

Monsieur le Président,

La visite que vous Nous faites aujourd'hui Nous cause une profonde satisfaction. Il est bien naturel que Nous – à qui plaît qu'on adresse l'appellation de Père commun de la chrétienté, – il est bien naturel que Nous entourions tous les peuples d'une égale sollicitude. Chacun d'entre eux trouve cependant en Notre cœur une bienveillance particulière en raison de ses qualités propres et de la place qu'il occupe au milieu des nations. En votre personne, monsieur le Président, c'est un peuple bien attachant que Nous avons plaisir à accueillir. Le Dahomey n'a pas attendu de paraître dans le concert des États indépendants pour manifester au monde les vertus de ses fils et de ses filles. Avec leur intelligence prompte et vive, avec leur sens de l'action et leur goût pour le travail, ceux-ci étendent leur influence – depuis longtemps déjà – bien au-delà des frontières de leur pays. Beaucoup d'entre eux ont reçu d'un même cœur, voici plus d'un siècle, la précieuse semence de l'Évangile ; si bien que Nous avons la joie de saluer la communauté catholique dahoméenne comme une des plus ferventes de l'Afrique noire.

Par sa doctrine et le dévouement de ses enfants, l'Église apporte sans nul doute un concours efficace à la solution des questions variées et importantes qui s'imposent à l'attention des dirigeants de votre pays: essor démographique, développement économique, stabilité financière, cohésion nationale ou relations constructives avec les États voisins, et toutes les institutions internationales. L'Église – vous le reconnaissez bien volontiers, monsieur le Président, – l'Église, disons-Nous, par ses oeuvres d'éducation et de service social, par son action hospitalière et la formation humaine et civique qu'elle donne, contribue volontiers et utilement au bien-être du peuple et à l'affermissement des institutions. Aussi Nous félicitons-Nous en votre présence, monsieur le Président, des rapports excellents qui existent entre l'Église et l'État au Dahomey. Et Nous aimons à penser que la rencontre de ce jour mettra comme un sceau à cette bonne entente et qu'elle sera le gage de ses heureux développements.

Au terme de cet entretien, Nous Nous plaisons à vous redire de vive voix les vœux paternels que Nous formulons devant Dieu lors de l'accession de votre patrie à l'indépendance, en y ajoutant Notre satisfaction pour le bon chemin

parcouru depuis ces deux années. À vous-même, à votre digne épouse, aux membres distingués qui composent votre suite et à tous vos compatriotes, Nous souhaitons volontiers une véritable prospérité dans la concorde et la justice. Et c'est dans ces sentiments que Nous vous accordons de grand cœur la Bénédiction apostolique, gage des meilleures faveurs célestes.

*AAS 54 (1962), p.720-721.

Discorsi, Messaggi, Colloqui del Santo Padre Giovanni XXIII vol. IV, p.546-547.

L'Osservatore Romano 26.9.1962, p.1.

La Documentation catholique, n°1386, col.1326-1327.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française, n°40 p.1.

© Copyright - Libreria Editrice Vaticana